

Métropole du Grand Paris

La CGT Île-de-France exige un référendum !

Depuis plusieurs mois le gouvernement précipite une série de réforme votée par le parlement qui détruit notre organisation territoriale.

- La loi votée en novembre en 2014 organise une nouvelle carte des régions réduites de 22 à 13 et fixe à décembre 2015 la date des prochaines élections régionales.

- La loi d'organisation de la République portant sur les compétences des collectivités territoriales doit être votée au 1er semestre 2015.

Elle supprimerait progressivement les compétences des départements sur la gestion des routes et des collèges et de nombreuses compétences des communes dont celles de l'habitat et de la construction de logements sociaux. En Ile-de-France, les départements de la petite couronne 92, 93 et 94 devraient intégrer la Métropole du Grand Paris et donc disparaître ! La population et/ou les salariés sont doublement concernés par les réformes territoriales et la loi de la Métropole du Grand Paris.

La Métropole Grand Paris sera mise en œuvre au 1er janvier 2016, elle rassemblera Paris et les 124 communes de la petite couronne, 6.7 millions de franciliens. Sans oublier les intercommunalités limitrophes de la grande couronne qui pourront rejoindre la Métropole du Grand Paris, après décision majoritaire des élus. Ce phénomène entraînerait la dévitalisation de ces départements ainsi privés des plus grandes villes et des principales implantations économiques et industrielles.

A l'évidence ces réformes ont pour but de mettre en concurrence les territoires et d'engager la région dans une compétition mondiale entre les grandes capitales au nom de la compétitivité des entreprises françaises.

Ces réformes accompagnent la baisse des dépenses publiques, répondent aux exigences européennes d'austérité des budgets publics dans chaque pays. Le Pacte de Responsabilité, c'est un cadeau de 40 Mds au patronat et une diminution des dotations des collectivités territoriales de 11 milliards d'euros d'ici 2017.

Dans le même moment les inégalités territoriales n'ont jamais été aussi fortes en Ile-de-France, le chômage et la précarité des emplois explosent alors que le mouvement de concentration de l'activité économique s'intensifie autour de quelques pôles d'activités au profit du tertiaire et de la finance en sacrifiant l'activité industrielle.

Ces réformes sont menées sans consultation des élus territoriaux, des citoyens et des salariés, c'est un véritable déni de démocratie.

Jamais une réforme d'une telle ampleur n'a été menée sans une longue phase préalable de consultation portant sur ses ambitions et ses finalités, sur ses conséquences économiques sociales et démocratiques.

En 2015, au moment où est mise en place la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris où les compétences des communes, des intercommunalités, des départements et de la région vont être modifiées, la CGT réclame l'organisation d'un débat public et d'un référendum sur le projet Grand Paris Métropole et les réformes territoriales.

Pour l'Union Régionale CGT d'Ile-de-France, la réponse aux besoins sociaux économiques, environnementaux et démocratiques doit être le moteur de l'organisation territoriale.



Revendications «industrie»

Pour agir et décider démocratiquement de l'avenir de la région. Pour ne pas laisser des instances non représentatives imposer leur vision libérale et la concentration d'activités sur quelques pôles dits d'excellence.

Le développement de l'Industrie comme le devenir et la cohérence des Services Publics sont au cœur des enjeux économiques et de l'emploi. La CGT porte des propositions d'aménagement du territoire et de développement industriel. Première région industrielle du pays, l'Île-de-France possède de nombreux atouts et compétences.

En Seine-Saint-Denis,

La CGT revendique une véritable ré-industrialisation du site de PSA Aulnay. Ce site unique en IDF de 160 hectares et proche de la capitale détient d'indéniables atouts : nœud autoroutier, aéroports de Roissy et du Bourget, pénétrante ferroviaire, futur Grand-Paris Express, ... La CGT demande que ce projet industriel soit travaillé de manière cohérente et pour l'intérêt général. Pour ce faire, il faut que PSA cède les terrains. La maîtrise publique doit être de mise pour éviter toutes spéculations immobilières. Notre organisation syndicale est disponible pour travailler sur un projet qui soit un levier pour l'accueil d'activités industrielles génératrices de milliers d'emplois directs et indirects de qualité

Dans les Yvelines,

Le premier département industriel d'Île-de-France a besoin d'une stratégie pour maintenir et développer l'emploi. Les syndicats CGT demandent une réorientation et le contrôle de l'utilisation des fonds publics attribués aux entreprises, l'arrêt immédiat des délocalisations des sites industriels. Le site automobile PSA Poissy doit maintenir sa capacité de production et ses deux lignes de montage. Nous assumerons toutes nos responsabilités pour aider les salariés à se mobiliser afin que d'autres solutions s'imposent. C'est le cas chez Thalès où la Cgt agit depuis deux ans pour réintroduire le secteur du médical (imageriedavenir.fr). La Cgt 78 propose la tenue d'« Assises de l'Industrie des Yvelines » réunissant tous les acteurs.

Dans le Val de Marne,

Le site de production de SANOFI est menacé. Avec la restructuration du secteur recherche et développement (200 médicaments jugés non rentables supprimés), c'est le pôle de production qui est visé. La stratégie financière du géant de l'industrie pharmaceutique remet en cause sa production industrielle en France. La CGT défend un projet de développement scientifique et industriel pour l'intérêt public et l'emploi, pour une industrie pharmaceutique au service de la Santé.

Veiller à la sécurité alimentaire, aux bonnes conditions de mise en marché des producteurs, à l'approvisionnement en produits frais en Ile de France, telles sont les missions d'intérêt général du MIN de Rungis et qui doivent le rester. C'est ce que revendique la CGT en refusant que le gouvernement ne cède ses actions au profit d'actionnaires privés. Le plus gros marché alimentaire du monde doit rester géré dans un cadre public pour l'intérêt général.

Je me syndique à la CGT!

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à URIF-CGT 263 Rue de Paris - Case 455 -93514 Montreuil CX

